



AVIGNON, le 19 février 2025

L'UEHC D'AVIGNON EN EBULLITION !

Depuis plusieurs mois, la CGT PJJ s'inquiète de l'état dégradé des hébergements du territoire Alpes-Vaucluse et du manque de prise en considération des alertes faites par notre syndicat, les agents et les cadres.

Est-il utile de rappeler que la Directrice Territoriale est responsable de la santé des agents sous son autorité ? Est-il acceptable que des agents soient trop régulièrement soumis à des rythmes de travail effrénés venant impacter leur santé mentale, physique et leur vie personnelle, parce que la PJJ refuse d'entendre les besoins sur les terrains et les difficultés des hébergements ?

Devons nous également rappeler que les « assises du placement » dont les résultats ont été rendus public en 2022, n'ont été suivi d'aucun effet malgré les engagements de la DPJJ ? Où sont les postes promis qui devaient concourir au meilleur fonctionnement des unités d'hébergement par une meilleure prise en compte des difficultés de terrain et par conséquent d'une meilleure prise en charge des mineurs ?

Aujourd'hui l'UEHC d'AVIGNON est proche de la rupture ! L'équipe, qui tient coûte que coûte dans l'intérêt des mineurs accueillis semble se résigner à exercer en mode dégradé en permanence. Les heures supplémentaires s'accumulent, frôlant les 200 heures par agent parfois, et ne pourront pas être récupérées avant fort longtemps, ! Les arrêts de travail pleuvent et ne sont pas remplacés ! Mais surtout, aucune solution n'est à ce jour envisagée pour les rassurer et leur garantir un retour à la normal à court terme ! Et pourtant, le constat est sans appel ! La PJJ manque de places en hébergement pour permettre aux éducateurs de Milieu ouvert de mettre en œuvre efficacement les mesures ordonnées par les magistrats !

Alors que le gouvernement, par son projet de loi Attal, nous parle de faire toujours mieux et plus vite, la CGT PJJ demande déjà les moyens de faire bien !

La CGT PJJ dénonce aujourd'hui la politique de la Directrice Territoriale qui reste sourde à ces alertes ! Il ne suffit pas d'accueillir en nombre, mais il faut avoir les moyens d'accueillir dans de bonnes conditions ! Faut-il un drame pour que l'équipe soit enfin entendue ? Si tel était le cas, nous saurons rappeler nos alertes et chacun prendra ses responsabilités ! Les mineurs sont en droit d'attendre un accompagnement sécurisé et bienveillant. Et on en est bien loin...

Aujourd'hui, outre l'équipe éducative de l'UEHC, ce sont également les cadres qui, faute de moyens RH, s'attachent par loyauté à garantir la continuité de service et effectuent également des services, enchaînant parfois jour et nuit pour exercer leurs missions ! On parle bien de ces agents à qui on octroie même pas la NBI... Qui est garant de leur conditions de travail à eux aussi ? En le sachant, comment pouvez-vous accepter cela !

Nous profiterons de ce communiqué pour rappeler la situation du Milieu Ouvert d'AVIGNON, privé de directrice pendant plusieurs mois, de l'UEHC également privée de secrétaire et d'adjoint technique, du Milieu Ouvert de DIGNE privé d'un poste d'éducateur, du CEF de MONTFAVET privé du 2ème RUE alors qu'au moins un candidat a montré son intérêt pour le poste... Quand on connaît la situation du CEF il y a peu de temps, cette décision ne peut que nous interroger...

On pourrait lister tous les postes non remplacés mais pourquoi vous démontrer une situation que vous connaissez bien !

Madame la DT, ne succombez pas à l'appel médiatique du « tout CEF » ! Ces structures ne doivent pas recevoir l'intégralité de votre attention ! Votre autonomie et marge de manœuvre dans la priorisation des moyens RH doit permettre à chacun d'être respecté dans ses missions ! Nous ne cesserons de rappeler, que sans la bonne volonté des agents qui acceptent souvent l'inacceptable, la PJJ ne pourrait fonctionner ! Alors, nous vous demandons de veiller à ce que « l'exceptionnel » ne devienne pas la règle ! Habités avec votre prédécesseur à un dialogue social de qualité, nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire de dénoncer chaque situation par un tract pour être reçus et entendus !